ventionnel et la course aux armements dans l'espace. Plus de soixante résolutions portant sur le désarmement et sur la sécurité internationale ont été adoptées durant la 44^e session, dont vingt-trois par consensus. Le Canada a coparrainé dix résolutions sur le désarmement et voté en faveur de plus de 40 des résolutions adoptées.

La délégation canadienne s'est estimée satisfaite du travail accompli par la Commission durant la session. L'assainissement de la conjoncture politique internationale a contribué à instaurer un climat de travail constructif et pragmatique permettant d'aplanir les divergences d'approches et d'opinions qui, pendant des années, ont entravé les progrès dans bon nombre de dossiers clés du désarmement.

Toutefois, il reste beaucoup à faire pour dynamiser l'examen de ces questions par les Nations Unies, afin que les discussions et les négociations au niveau multilatéral puissent suivre l'évolution rapide des pourparlers entre les superpuissances et dans le contexte de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Il subsiste, à l'égard de bon nombre de questions de désarmement dont l'ONU est saisie, des divergences profondes que seules des discussions patientes et sérieuses combinées à une volonté de pragmatisme et de flexibilité de la part de tous les pays permettront de régler.

À la session de 1990, le Canada entend bien faire fond sur le climat constructif qui a présidé aux travaux de la Première Commission durant la 44^e session de l'Assemblée générale. Dans le domaine du désarmement, les progrès sont intrinsèquement le produit d'un processus complexe et lent. Cela dit, le gouvernement canadien est convaincu que l'ONU peut, dans les circonstances, apporter une contribution sans précédent en la matière. Le Canada entend fournir à l'Organisation toute l'aide voulue à ce chapitre.

Déclarations récentes sur le désarmement et le contrôle des armements

Le très honorable Brian Mulroney, premier ministre: À Moscou, j'ai...discuté avec M. Gorbatchev des propositions qu'il avait faites dans son discours de Mourmansk, il y a plusieurs années, relativement au contrôle des armements dans l'Arctique. Je lui ai signalé directement que M. Clark avait répondu à ces propositions à diverses occasions, mais que nous étions tout à fait disposés à discuter avec les Soviétiques des raffinements qu'ils pourraient vouloir apporter à leurs idées originales. J'ai dit aussi à M. Gorbatchev que je continuais de penser que les négociations permanentes actuelles entre les deux superpuissances et les deux alliances sur le contrôle des armements s'étaient avérées fructueuses et qu'elles demeuraient la meilleure façon de réaliser des progrès dans ce domaine complexe. Il comprend parfaitement notre position et a convenu et a même suggéré que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures [M. Clark] et [le ministre soviétique des Affaires étrangères] M. Shevardnadze procèdent à un examen plus poussé de cette question. [Déclaration devant la Chambre des communes sur sa visite en URSS, le 27 novembre 19891

Le très honorable Brian Mulroney:

Nous abordons une nouvelle ère importante dans les relations Est-Ouest. Nous devons saisir toutes les possibilités de changement qui s'offrent. Il ne faut pas rejeter une idée pour l'unique raison qu'elle n'a jamais été essayée ou, si elle l'a été, qu'elle s'est révélée imparfaite...[M. Gorbatchev m'a dit] que ce qu'il y aurait de plus imprudent en ce moment, vu l'énormité des changements qui se produisent en Europe de l'Est, ce serait des changements dans la structure des alliances ou dans leur approche, parce que dans les circonstances actuelles tout changement pourrait avoir un effet déstabilisateur sur les efforts que lui et d'autres essayent de faire aboutir...Les progrès accomplis jusqu'ici, progrès d'ailleurs remarquables ces dernières années, sont dus pour une bonne part au leadership du président Gorbatchev, d'une part, mais aussi à la solidarité au sein de l'OTAN. C'est ce que nous avons l'intention de conserver. [Période de questions, Chambre des communes, le 6 décembre 1989]

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures: [L'argent que le Canada dépense pour maintenir des troupes en Europe]...pourrait entraîner un accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe...Notre participation à l'OTAN repose sur la conviction que la solidarité de l'Alliance n'est pas théorique; la solidarité est une technique qui a fait ses preuves.

Je crois personnellement que la nature de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est appelée à changer et que cet organisme commencera à mettre plus fortement l'accent sur certaines des activités politiques qui ont toujours fait partie de son mandat mais qui ont été reléguées au second rang. En ce qui a trait aux troupes ellesmêmes, nous ne nous attendons pas à ce qu'il y en ait qui soient rappelées. Le cycle actuel des pourparlers sur les FCE ne devrait en fait aucunement influer sur le niveau de nos forces en Europe. Nous avons indiqué clairement que nous sommes disposés à demeurer en Europe aussi longtemps que nos alliés le voudront. Il se pourrait que dans le cadre d'autres négociations sur les forces conventionelles auxquelles nous participions...il soit établi que les besoins en troupes diminuent des deux côtés. Cependant, nous ne considérerons pas cette possibilité comme une mesure économique. Les efforts que nous pourrions être appelés à déployer à l'avenir...le seraient dans le cadre de décisions de l'Alliance et à la suite de négociations. [Entrevue avec Don Newman à l'émission "This Week in Parliament", le 8 décembre 1989]